

BLESSAC

BULLETIN MUNICIPAL

n°26



LE MOT DU MAIRE



Pendant l'année qui vient de s'écouler, l'équipe municipale a dû être très attentive aux dépenses de fonctionnement et d'investissement. En effet, une ligne de trésorerie a été ouverte en attendant le versement des subventions accordées pour la réhabilitation de l'église Saint-Martial. Mais dès le mois d'août, cette ligne de trésorerie a été remboursée. En dépit d'un budget très « serré », je note que les taux des taxes communales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) n'ont pas été modifiés depuis 10 ans ! Seules les bases varient mais cette variation nous est imposée par la loi de finances votée chaque année par les députés et les sénateurs.

Nous ne cessons de nous préoccuper de l'avenir de notre commune et notamment de

l'assainissement collectif. En effet, la station d'épuration est en fin de vie, elle a plus de 30 ans ! Rassurez-vous, elle est entretenue très régulièrement par les agents communaux et visitée chaque mois par un technicien de la Direction Départementale des Territoires (DDT). Aucun rejet polluant ne sort de la station. Il est nécessaire que nous fassions un diagnostic précis des canalisations. D'où le choix d'un bureau d'étude.

Le Congrès des Maires qui s'est tenu à Paris du 20 au 22 novembre 2018 et auquel je n'ai pas assisté a montré le « ras le bol » des élus, leur inquiétude voire leur désarroi face à l'avenir. Ils se sentent abandonnés. Je partage tout à fait leur point de vue. Plus de 50% des maires ne veulent pas se représenter aux prochaines élections municipales ! Comme vous l'avez compris, diriger une commune devient de plus en plus difficile mais l'équipe municipale que vous avez élue en 2014 gère au mieux vos intérêts.

Je terminerai mon propos en souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019 malgré la morosité ambiante.

Robert Cuisset

Magazine de la commune de Blessac

Photographie de couverture : ©Commission communication commune de Blessac - dépôt de gerbe le 11 novembre

Directeur de la publication : Robert Cuisset

Rédaction : Commission communication commune de Blessac

Photographies : Commission communication commune de Blessac, Service communication Creuse Grand Sud, Fotolia, Récré Kids

Mise en page : Service communication Creuse Grand Sud

Impression : Impression Nouvelle - Aubusson

SOMMAIRE

> INFORMATIONS UTILES	3
> TRAVAUX 2018 ET MOYENS FINANCIERS	4
> INAUGURATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE ST MARTIAL	6
> CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	8
> LISTE DES SOLDATS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS	9
> RECENSEMENT DE LA POPULATION BLESSACOISE EN 2019	12
> REPAS DES AÎNÉS	13
> BLESSAC ET SON ÉCOLE - ACTIVITÉS	14
> VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS	16
> INFORMATION INTERCOMMUNALE : LE CODEV, QUÉSAKO ?	20
> ÉTAT CIVIL	21
> LE COIN DES ENFANTS	22
> DEVINETTE BLESSACOISE	23

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Blessac

4, rue du Château-23200 BLESSAC

Téléphone - Fax : 05 55 66 17 40

Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis de 15h à 18h30

Site internet : www.blessac.fr

✉ : mairie.blessac@wanadoo.fr

Agence postale communale

6, rue du Château-23200 Blessac

Téléphone : 05 55 67 94 87

Horaires d'ouverture : le lundi et vendredi de 14h30 à 16h30 - le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30.

> NOUVEAU

Église St Martial

du 1^{er} avril au 31 octobre 2019

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

En dehors de cette période, possibilité de visiter l'église, sur demande à la mairie

Déchetterie du Thym

Le Thym-23200 MOUTIER ROZEILLE

Téléphone : 05 55 66 82 73

La déchetterie est accessible gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, et professionnels travaillant sur le territoire

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h



TRAVAUX 2018 & MOYENS FINANCIERS

Tous les travaux sont garantis, anticipés par le vote du budget principal et des éventuels budgets annexes primitifs. Ces derniers sont élaborés dans un premier temps en commission des finances, puis présentés en réunion plénière du conseil municipal pour y être discutés, amendés et enfin votés.

Tout le monde peut s'accorder sur l'importance de cet acte, qui va arbitrer tout au long de l'exercice les travaux et les acquisitions, mais également les personnels et les écoles, les solidarités communales et intercommunales, les contraintes administratives et réglementaires, soit toutes les recettes et dépenses de l'année en cours, qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement.

C'est certainement pour les conseillers municipaux un des votes les plus décisifs et significatifs de l'exercice en cours et de leur mandat.

Concernant 2018 :

- Le vote du budget principal s'est équilibré à :
 - ▷ 375 729,00 € en fonctionnement.
 - ▷ 199 191,00 € en investissement.
- Le vote du budget annexe d'assainissement à :
 - ▷ 22 344,00 € en fonctionnement.
 - ▷ 9 949,00 € en investissement.
- Le vote du budget annexe du CCAS :
 - ▷ 2 500,00 € en fonctionnement.



C'est donc avec ces moyens que nous avons pu financer les principaux projets et/ou interventions.

Quelques exemples :

► En fonctionnement :

- Travaux d'entretien et de remise en état du réseau des eaux pluviales et du réseau d'assainissement.
- Fournitures, travaux et personnels nécessaires au bon fonctionnement de l'école.
- Denrées alimentaires et matériels nécessaires à la cantine scolaire et à la garderie.
- Réparation et entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, des équipements sportifs.
- Remise en état de certaines voies communales (point-à-temps).
- Acquisition et réparation des matériels nécessaires aux agents territoriaux (tracteur, épareuse, tondeuse, etc.).
- Entretien et maintenance de l'éclairage public du bourg et des hameaux.
- Contrôles sanitaires, contrôles de sécurité et mises à jour réglementaires.
- Etc.



TRAVAUX 2018 & MOYENS FINANCIERS

► En investissement :

- L'extension de l'éclairage public rue de la Place Franche (en cours de travaux).
- Mise aux normes de l'école maternelle pour l'accessibilité aux personnes handicapées, dans le respect du calendrier fixé (en cours de travaux).
- La fin des travaux de réhabilitation de l'église Saint-Martial (2ème et dernière tranche).
- L'acquisition de matériel pour les agents territoriaux de notre commune (gyrobroyeur, échafaudage).

Certains de ces projets et travaux impactent davantage les moyens financiers de la commune que d'autres. C'est le cas de la deuxième tranche des travaux de l'église.

Dans l'attente de recevoir les subventions, nous avons dû contracter une ligne de trésorerie de 100 000,00 €, afin de pouvoir honorer en temps et en heure les factures des différentes sociétés qui sont intervenues dans ce projet.

Cette ligne de trésorerie est remboursée depuis le mois d'août 2018 et toutes les factures sont à jour de paiement.

À ce jour, la commune a un taux d'endettement faible : seuls trois emprunts sont en cours, représentant globalement 12 347,93 € d'annuité :

- ♦ 2 sur le budget principal :
 - 1 986,26 € Crédit Agricole.
 - 8 077,48 € Caisse d'Épargne (dernière annuité en 2019).
- ♦ 1 sur le budget d'assainissement :
 - 2 284,19 € Crédit Agricole.

Chacun en ce qui le concerne, conseillers municipaux, adjoints et maire, s'efforce autant que possible, de maintenir le difficile équilibre entre les investissements nécessaires, le bon fonctionnement et entretien de nos structures communales, la qualité du service rendu auprès de nos concitoyens et la maîtrise de nos moyens financiers.

Nouveau gyrobroyeur ▼



Nouvelle place réservée aux handicapés ▼



INAUGURATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIAL

BLESSAC ■ L'église Saint-Martial renouvée a été officiellement inaugurée

Maintenant, il faut la faire vivre

Lors de la cérémonie inaugurale, l'historien Jean-Claude Champagnat est revenu sur l'histoire mouvementée de l'édifice religieux.

Sur le mur de l'église de Blessac, la plaque est dévoilée : « Église Saint-Martial du XVIII^e siècle. La restauration de l'église a été réalisée par la commune de Blessac (*) avec le concours de l'État, du Conseil régional NouvelleAquitaine, du Conseil départemental de la Creuse, de la Fondation du patrimoine, des généreux donateurs (particuliers et entreprises). Inauguration le 30 juin 2018 ».

Sur les bancs tout neufs de la nef, les habitants de la commune sont bien là. Serrés. Au premier rang, discret, le père JeanLuc Puig, curé de la paroisse NotreDame de Haute-Marche (63 communes, dont celle de Blessac), écoute. Il salue la qualité de la restauration de cette église : « Je sais qu'à Blessac, la messe des Rameaux, c'est une tradition. Mais maintenant, il faut que les habitants, les paroissiens la prennent en charge, l'animent, la fleurissent, la fassent vivre. Pour qu'elle assure sa mission d'accueil, sera-t-elle ouverte tout le temps ? On a encore plein de questions à se poser ».

Faisant face devant l'autel, les officiels officient, enchaînant les discours. On retiendra le savant exposé de Jean-Claude Champagnat, historien, « plongé depuis pas mal d'années dans les vieux papiers de Blessac », qui retrace en quelques dates le destin mouvementé de ce lieu de culte.

Une coexistence pas pacifique

An mille, coexistent un couvent bénédictin et son église que se partagent difficilement moniales et paroissiens. « Les paroissiens ont dû faire leur place pour s'approprier leur église, qui en fait, fait partie du couvent de Fontevraud, extrêmement puissant jusqu'à la révolution ». Résolution du conflit en 1777 avec une nouvelle église toute neuve, toujours commune, mais avec une nef coupée en deux, au milieu, par l'autel, chacun s'appropriant son espace de prières. Révolution : les paroissiens peuvent enfin accaparer leur église. Mais celle-ci garde de son passé une particularité : celle d'avoir son autel placé en direction de l'Ouest et non, ad orientem, vers l'Orient, comme le voudrait la tradition.

Parmi les habitants qui assistent à l'inauguration, Jocelyne Bour partage une généreuse idée : « Cette église avait vraiment besoin d'être renouvée. C'est un "plus" pour Blessac. Je souhaite maintenant, pour la faire vivre, qu'on organise de temps en temps des concerts, au profit de la restauration de l'autel, de la cloche et pour terminer la restauration de ce lieu ». ■

Article reproduit avec l'aimable autorisation de votre quotidien préféré « La Montagne » - Centre France



Au côté de Robert Cuisset maire de Blessac, Magali Debatte, préfète, a coupé le ruban tricolore devant le portail de l'église renouvée, entourée de Vincent Turpinat suppléant du député, Philippe Cholley, de la Fondation du Patrimoine, Jean-Baptiste Dumontant, conseiller départemental et Jean-Jacques Lozach, sénateur. © Droits réservés

■ FINANCEMENT

Un budget serré. Le coût total de la réhabilitation de l'intérieur de l'église se monte à 204.195 euros financés à 44 % selon cette répartition : DETR, 40.574 euros ; Conseil départemental, 7.322 euros ; Conseil régional, 5.000 euros ; subvention exceptionnelle, 20.000 euros grâce aux trois parlementaires de l'époque, Jean-Jacques Lozach, Éric Jeansannetas et Michel Vergnier ; dons des particuliers et des entreprises, 14.436 euros ; La Fondation du patrimoine, 3.000 euros. Reste à charge pour la commune 113.862 euros (un retour de TVA est à déduire de cette somme).

► À VOTRE AVIS

Que représente cette restauration pour vous ?



JEAN-LUC PUIG
Curé de la paroisse

« Je tire mon chapeau à toutes ces petites communes qui investissent dans leur église. C'est une magnifique restauration. Il sera très agréable de célébrer ici. Je fais le rêve qu'un jour, on fasse la même cérémonie à Aubusson. C'est un vœu. Un vœu pieux ! »



CYRIL FIALAIRE
Charpentier couvreur

« Cela donne une image positive de la commune. Je travaille dans l'entreprise qui a fait la couverture. J'ai refait tout le clocher. Aujourd'hui, je suis fier d'avoir contribué à la restauration du bâtiment et je peux dire "c'est moi qui l'ai fait !" »



JOCELYNE BOUR
Habitante

« Je ressens une grande émotion. Cette restauration a été bien faite. Ils ont pris de bons entrepreneurs. Le Lycée des métiers du bâtiment de Felletin a participé, les agents communaux aussi. Et il y a eu une formidable participation des Blessacais. »

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

► Retour en images :



LISTE DES SOLDATS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS



1 - BARAIGE Joseph, Louis. Né le 16 avril 1893 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au sein du 1^{er} régiment d'Infanterie, régiment de Marche d'Afrique. Tué au combat en Turquie, le 12 juillet 1915, à l'âge de 22 ans.

2 - BAYLE Marc, Louis. Né le 13 avril 1895 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 342^{ème} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 27 mai 1915, dans la Marne, à l'âge de 20 ans.

3 - BESSEGE Lucien, Marien. Né le 9 août 1895 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 122^{ème} Régiment d'Infanterie. Mort le 30 mars 1915, dans un hôpital de l'Hérault (34) des suites d'une maladie contractée en service, à l'âge de 19 ans.

4 - BOITHIER Antoine, Raymond. Né le 18 octobre 1885 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 78^{ème} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 30 septembre 1914, dans la Marne, à l'âge de 28 ans.

5 - BONARDET Aristide, Germain. Né le 12 mars 1888 à Ars. Il était cultivateur. Pendant la guerre, il est affecté en tant que sapeur au 4^{ème} Régiment du Génie. Il meurt le 7 avril 1916, à la suite de ses blessures, dans un hôpital de Paris, à l'âge de 28 ans.

6 - BOURIQUE Théodore. Pas d'information.

7 - BOUSSAT Pierre, Armand. Né le 19 août 1880 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 121^{ème} Régiment d'Infanterie. Disparu le 6 octobre 1914 dans la Somme, à l'âge de 34 ans.

8 - BROUSSARD Jules. Né le 9 avril 1881 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que sergent au 269^{ème} Régiment d'Infanterie. Décoré de la Croix de guerre. Tué au combat le 8 juillet 1917, dans l'Aisne, à l'âge de 36 ans.

9 - CADET Toussaint. Né le 26 juillet 1890 à St Sulpice-les-Champs. Il était militaire. Pendant la guerre, affecté en tant que sous-lieutenant au 264^{ème} Régiment d'Infanterie. Décoré de la Croix de guerre avec palme. Tué au combat le 6 juin 1915, dans la Marne, à l'âge de 24 ans.

10 - COUBRET Louis, Adrien. Né le 21 novembre 1893 à Préveranges (Cher). Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que chasseur au 15^{ème} Bataillon de Chasseur à Pied. Il avait mis sur pied en 1913 le 8^{ème} groupe cycliste. Il meurt dans une ambulance à la suite de ses blessures le 6 juin 1918 en Belgique, à l'âge de 24 ans.

11 - GABIACHE Henri. Né le 17 septembre 1892 à St Martin le Château (Creuse). Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 63^{ème} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 22 septembre 1914, dans la Marne, à l'âge de 22 ans.

LISTE DES SOLDATS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS - SUITE



12 - GABRIEL Gilbert, Louis. Né le 18 mars 1887 à Trois-Fonds (Creuse). Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt des suites de ses blessures le 12 mai 1915, en Meurthe-et-Moselle, à l'âge de 28 ans.

13 - GARAUD Jean-Baptiste. Né le 4 juillet 1885 à Blessac. Il était tapissier. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 321^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 8 octobre 1914, dans l'Aisne, à l'âge de 29 ans.

14 - GUILLON Jean. Né le 19 septembre 1881 à St Marc-à-Frongier. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt de suite de ses blessures le 11 juin 1916, dans la Meuse, à l'âge de 34 ans.

15 - JEANDEAUX Gabriel. Né le 18 février 1881 à St Marc-à-Frongier. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 278^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt dans un hôpital le 11 juin 1916, dans l'Aisne, à l'âge de 35 ans.

16 - LARIVIERE Jean Victor. Né le 12 décembre 1873 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 111^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt dans un hôpital du Doubs, des suites d'une maladie contractée en service, le 7 octobre 1918, à l'âge de 44 ans.

17 - LARIVIERE Jules Victor. Né le 7 juillet 1887 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 278^{ième} Régiment d'Infanterie. Disparu le 20 juin 1917, dans l'Aisne, à l'âge de 29 ans.

18 - LEBLANC Théodore. Né le 21 mai 1885 à Blessac. Il était garçon-boucher. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 359^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 21 mai 1918, devant le Mont Kemmel en Belgique, à l'âge de 37 ans.

19 - LEGRAND Auguste Clément. Né le 12 mai 1885 à Blessac. Il était tuilier. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 201^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 8 mars 1916, à Douaumont, à l'âge de 30 ans.

20 - LEMEUNIER Alexandre. Né le 19 décembre 1880 à Moutier-Rozeille. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 121^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt de suite de blessures le 3 octobre 1914, dans la Somme, à l'âge de 33 ans.

21 - LEMEUNIER Hippolyte. Né le 23 mars 1890 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que sergent au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 14 septembre 1914, dans la Marne, à l'âge de 24 ans.

22 - LEMEUNIER Valentin. Né le 21 mars 1887 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que sergent au 2^{ième} Régiment d'Infanterie Coloniale. Tué au combat le 12 août 1915, dans la Marne, à l'âge de 28 ans.

23 - LEMOINE Eugène. Né le 3 décembre 1881 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt de suite de blessures le 22 avril 1915, dans un hôpital de Meurthe et Moselle, à l'âge de 33 ans.

24 - LOULERGUE Edouard. Né le 8 octobre 1883 à Ars. Il était cultivateur sabotier. Pendant la guerre, affecté en tant que sergent au 104^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt dans un hôpital de la Marne, des suites d'une maladie contractée en service, le 2 octobre 1918, à l'âge de 34 ans.

25 - MANGERET Jean. Né le 22 novembre 1894 à la Chapelaude (Allier). Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 26 septembre 1915, dans le Pas-de-Calais, à l'âge de 20 ans.

26 - MANROT Antoine. Né le 16 octobre 1874 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 278^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 19 juin 1916, dans la Somme, à l'âge de 41 ans.

27 - MIOCHE Camille. Né le 22 avril 1891 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 121^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 17 septembre 1914, dans l'Oise, à l'âge de 23 ans.

28 - MIOCHE Henri. Né le 30 janvier 1890 à St Amand. Il était cimentier. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 278^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt dans une ambulance à la suite de ses blessures, le 22 mars 1915, dans la Somme, à l'âge de 25 ans.

29 - MOITY Léon. Né le 5 mai 1880 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 121^{ième} Régiment d'Infanterie. Il meurt à la suite de ses blessures en Allemagne, dans un camp de prisonniers, le 31 décembre 1914, à l'âge de 34 ans.

30 - NUELLAS André. Né le 18 novembre 1898 à Blessac. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 43^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 21 août 1918, dans l'Aisne, à l'âge de 19 ans.

31 - PLAZANET Jules. Né le 5 septembre 1885 à Janaillat (23). Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que sous-lieutenant au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 24 février 1917, dans la Marne, à l'âge de 31 ans.

32 - PLEMENT Julien. Né le 17 juin 1891 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 68^{ième} Bataillon de Chasseurs Alpins. Tué au combat le 15 juin 1915, dans le Haut-Rhin, à l'âge de 23 ans.

33 - QUEROUX Jean dit Honoré. Né le 23 janvier 1883 à Vallière. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 21 décembre 1914, dans la Marne, à l'âge de 31 ans.

34 - RUSSE François. Né le 23 février 1878 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que canonnier servant au 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montagne. Il meurt dans un hôpital en Grèce, des suites d'une maladie contractée en service, le 31 août 1916, à l'âge de 38 ans.

35 - SIDRAT Auguste Eugène. Né le 7 juillet 1883 à Blessac. Il était maçon. Pendant la guerre, affecté en tant que caporal au 78^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 26 septembre 1915, dans le Pas-de-Calais, à l'âge de 32 ans.

36 - VERDEAUX Henri. Né le 7 mars 1895 à St Michel-de-Weisse. Il était cultivateur. Pendant la guerre, affecté en tant que soldat au 63^{ième} Régiment d'Infanterie. Tué au combat le 24 septembre 1917, dans la Marne, à l'âge de 22 ans.



RECENSEMENT DE LA POPULATION BLESSACOISE EN 2019



Toutes les communes de moins de 10 000 habitants doivent recenser leur population tous les 5 ans. Du 17 janvier au 16 février 2019 BLESSAC devra ainsi, avec l'aide du personnel de l'INSEE, recenser le nombre de femmes, d'hommes et d'enfants vivant sur son territoire.

Pour cela la commune a recruté sur cette période un agent recenseur: Madame LALOU Delphine, habitant le village de La Borne.

Nous vous demandons de lui accorder le meilleur accueil lors de la visite qu'elle vous rendra afin de vous formuler toutes les explications et vous donner tous les documents nécessaires au bon recensement de votre famille.

Une nouveauté cette année: celui du **recensement en ligne**.

En effet, lors du passage de l'agent recenseur, vous pourrez décider si vous souhaitez recenser votre foyer par internet ou comme les fois précédentes à l'aide des documents « papier ».

Pour tous les foyers équipés de l'outil informatique, nous vous conseillons vivement ce mode de recensement.

Bien entendu, pour tous ceux n'ayant pas ce matériel ou peu familiarisés avec celui-ci, la méthode « papier » est toujours d'actualité.

Est-il encore utile d'énumérer les avantages d'un bon recensement? Ils se déclinent selon ces trois objectifs:

- ▶ Connaître la population française.
- ▶ Définir les moyens de fonctionnement des communes.
- ▶ Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

<https://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>



REPAS DES AÎNÉS 2018

Cette année encore, le repas des aînés s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Il est organisé avec enthousiasme par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Une soixantaine de convives se sont retrouvés autour des mets concoctés par M. Rauline (restaurant le chant du monde) et se sont même laissés aller à quelques pas de danse.

L'animation musicale était assurée par l'orchestre municipal d'Aubusson.

Ceux qui ne pouvaient pas être là n'étaient évidemment pas oubliés, le CCAS leur offrant un petit présent.



Au menu de l'édition 2018:

*Terrine de foie gras sur toast chaud
Gratinée de noix de St-Jacques aux gambas et cèpes
Pause du verger
Râble de lapin au cidre fourré aux pruneaux et ses 2 pommes
Salade - Fromages
Galette des Rois*



BLESSAC ET SON ÉCOLE : ACTIVITÉS 2018

FÉVRIER : LANCEMENT DU PROJET TAPISSERIE



Dans le cadre du projet Tapisserie intitulé «Du fil au fantastique» subventionné par la DRAC et le Rectorat, et commun à toutes les classes du RPI, les élèves de l'école maternelle ont commencé à travailler avec Céline FERRON, une lissière d'Aubusson.

Pour s'exercer à l'art de la tapisserie, les élèves de Grande Section ont réalisé des tissages avec des bandes de papier.

Pour y arriver, il fallait se concentrer, faire preuve de dextérité et surtout, rester TRÈS calme. Mais le résultat en valait la peine !



MARS : VISITE À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE



Le 29 mars, les élèves ont pu se rendre à la Cité de la Tapisserie à Aubusson où au cours d'une visite globale, ils ont pu découvrir les techniques, les outils et les œuvres.



MAI : ATELIER DE DÉCORATION À LA CITÉ DE LA TAPISSERIE



Le 24 mai, les enfants ont pu participer à un atelier de décoration d'une peau de licorne... et parlé aussi de cet animal fantastique.



JUIN : VOYAGE DE FIN D'ANNÉE AU PAL



Sous un magnifique soleil, le 22 juin, les enfants se sont rendus au Pal dans l'Allier avec au programme: une douzaine d'attractions, un pique-nique, la visite du zoo, la participation à un atelier pédagogique sur les animaux intitulé «plumes, poils ou écailles?», et le spectacle des otaries.



JUILLET : PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE COLLECTIVE « LES PORTES MAGIQUES »

Au cours d'une soirée festive organisée à Blessac par les représentants des parents d'élèves, les familles ont pu découvrir l'œuvre finale réalisée par les 3 classes du RPI. Cette création collective a permis la réalisation de briques en papier mâché et peinture, le tressage de l'osier dessus/dessous qui rappelle le geste



du lissier, la fabrication d'une tête de Licorne en papier mâché et peinture ainsi que la fabrication d'un «code secret» sous forme de Sudoku à résoudre... afin d'ouvrir la porte imaginaire.

◀ VOICI NOS « PORTES MAGIQUES » !
Projet «Du fil au fantastique» réalisé par les élèves du RPI et Céline FERRON, lissière.

SEPTEMBRE 2018 : rentrée des classes

Cette année encore, la rentrée à l'école maternelle s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur. L'effectif est de 24 élèves: 15 filles et 9 garçons.
Les élèves sont répartis en 4 groupes selon leur date de naissance:

- ▶ 1 élève en toute petite section mais déjà scolarisée antérieurement sur une autre commune (2016)
- ▶ 10 élèves en petite section (2015)
- ▶ 6 élèves en moyenne section (2014)
- ▶ 7 élèves en grande section (2013/2012)
- ▶ 2 élèves de 2015 feront leur rentrée en janvier, ce qui portera l'effectif à 26.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

ACCA de BLESSAC

Bureau :

Président : COUTY Christian / **Vice-président :** RAIX Michel

Membres : VIALETTE Serge, TOURNADE Florian, CHEVREUX Jérôme, GIRAUD Evelyne, BAUCULAT David

Contact : 23 route de Saint-Sulpice 23200 Blessac (éventuellement la Mairie de Blessac)

Téléphone : 06 71 82 59 20

Pour 2017/2018 :

La saison s'annonce excellente pour le gros gibier (sangliers et chevreuils). Nous avons encore déterré plusieurs renards et blaireaux. Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs terres, ainsi que la municipalité pour l'attribution d'une subvention chaque année.

Association des Amis du Verger

Bureau :

Président : SERRE Patrice / **Vice-président :** BOUSTIE Philippe / **Secrétaire :** CUISSET Marcelle

Contact : Mairie de Blessac

Téléphone : 05 55 66 17 85

Cotisation de 5 euros

Manifestations :

L'association des Amis du verger de Blessac participe au suivi, à l'entretien et à la valorisation du verger. Des initiations à la taille et au greffage sont organisées sur le site.

Le verger compte une quarantaine de variétés de pommes sur une soixantaine d'arbres. Il constitue un formidable moyen de découvrir ou de redécouvrir ce patrimoine alimentaire. Toutes ces variétés sont évidemment différentes mais ces différences révèlent la grande diversité et la grande richesse de ce fruit.

En effet, chaque variété a sa propre maturité tant pour sa cueillette que pour sa consommation, son propre aspect (couleur, forme, taille), ses propres usages (pomme à couteau, à cidre ou à cuire), sa propre chair plus ou moins dense et juteuse et son propre goût (saveurs et arômes).

Chacun des arbres du verger porte une étiquette de sa variété. Vous pouvez aller les observer sur le site dès le mois de juillet et jusqu'à la fête du verger (fin octobre) où beaucoup de ces pommes passent par la râpe de Jean-Michel et Florian avant d'être pressées pour notre grand régal.

Voici la liste des variétés présentes au verger : Pommier du lot, Reinette blanche, Rambour d'Hiver, Reinette du Mans, New-Wonder, Canada Blanc de la Creuse, Jubilé, Winston, Reinette Grise, Charden, Akane, Calville Rouge, Reinette jaune dorée, Grand Alexandre, Idared, Vert à Feu, Pomme Orange, Pomme jaune de Queyssac, Court Pendu Gris, Reinette Verte, Golden du Limousin, La Châtaigner, Chanteclerc, Pomme du 15 août, Cox Orange, Canade Blanc d'Auvergne, Belle de Boskoop, Pomme Banane, Rouge de Hollande, Reinette dorée, Macoum, Reinette Baumann, Belle de Bauziac, Reinette de Caux, Sainte Germaine, Belle fille, Transparente de Croncels, Freeberg, Elstar, Vernajoux, Winston, Moulin à Vent, Rouge de Brière, Reine des Reinettes, Reinette Marbrées

Nous remercions la mairie pour la subvention accordée à l'association pour l'année 2018. Elle devrait nous permettre de faire quelques travaux d'entretien (notamment de la haie fruitière) ainsi que d'investir dans la plantation de quelques poiriers.

Remerciements aussi à Marcel, Jean-Claude, Hubert et à André pour leurs nombreux coups de sécateurs souvent perchés sur les échelles.

Union Bouliste Blessac

Notre association compte vingt licenciés. Cette année, notre équipe 1 a accédé à la 2^{ème} division en terminant première du championnat de 3^{ème} division. L'équipe 2 évolue, elle en 3^{ème} division. Nous avons organisé cette année deux concours sur le terrain de la salle polyvalente, à cette occasion le club remercie les services municipaux pour l'entretien du terrain.

Nous avons également organisé quatre lotos à Aubusson, dont deux en partenariat avec le club de football Creuse Mayotte, ceux-ci nous permettent d'avoir une trésorerie saine. L'U.B. Blessac remercie ses sponsors : l'hôtel-restaurant le Relais des Forêts, le Crédit Agricole. Ce qui nous a permis de démarrer la saison plus sereinement (achat et flocage de tenues pour les licenciés).

Pour la saison 2017-2018, nous sommes 23 licenciés, avec 3 équipes dont une féminine.

L'U.B. Blessac organise des lotos au hall polyvalent d'Aubusson et des concours de pétanque à la salle polyvalente de Blessac. Venez nombreux !

Contact : Présidente - Martin Christel, 6 rue du château 23200 Blessac

Téléphone : 06 20 18 61 81

Association Sportive et Culturelle Mayotte-Creuse

L'excellence est au rendez-vous avec l'AS MAYOTTE CREUSE, dirigé par monsieur Rasolonjatovo Patrique le président et le fondateur de l'association et ses trois collaborateurs Monsieur Soilihi Efdine (trésorier), capitaine expérimenté pour gérer son groupe, Monsieur Saindou notre secrétaire et ses suppléants Siradjidine Assani(trésorier adjoint), Rasolonjatovo Olivier le vice-président. Nos qualités se définissent par la persévérance et l'ambition d'amener cette équipe Mayotte Blessac le plus loin possible. Par ailleurs, l'équipe ASMC présente plusieurs victoires à son actif. Nos supporters nous accompagnent à chaque match pour nous encourager et nous aider à atteindre les objectifs fixés (la montée en 2^{ème} division). Réunis par l'amour du football, et la convivialité qui règne au sein de l'association, nous avons su démontrer à plusieurs reprises, notre détermination à aller plus loin. Cette année nous avons organisé 4 manifestations, dont 2 lotos qui connaissent toujours un franc succès, en partenariat avec l'Union Bouliste de BLESSAC, que nous remercions, ce qui nous a permis d'avoir une trésorerie convenable. Nous remercions également les services municipaux pour l'entretien des locaux et le nettoyage du terrain, ainsi que Monsieur JEAN-BAPTISTE DUMONTANT qui répond toujours présent quand on a un problème au stade.



Le comité d'animation

Investissements

Cette année, le Comité a fait de gros investissements : 2 chapiteaux, un four, une plancha, une crêpière, le panneau des chemins de randonnées...



Montage d'un chapiteau : un jeu d'enfant ?

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS - SUITE

Fête des voisins

Le vendredi 25 mai, une trentaine d'habitants se sont retrouvés dans le verger pour un moment très convivial.



Fête de la Myrtille, samedi 21 juillet

Autour de la Myrtille, reine de la Fête, une vingtaine d'exposants proposaient des marchandises très diverses : fruits, ails et oignons, plantes pour tisane, vin, bijoux, robes, chapeaux, outils, artisanat.



La soirée était créole : repas dansant avec Jean-Pierre MOUTOULATCHIMY qui avec ses musiciens ont entraîné de nombreux danseurs sur la piste.



Fête du Verger, dimanche 21 octobre

Cette année, beaucoup de pommes dans le verger mais, bien sûr, pas assez pour fournir 1500 litres de jus. Donc nous sommes allés en chercher 1,2 tonne dans le « Verger du Soleil » en Corrèze.



Installation du presseur ▲



Lavage des pommes ▲



Les boudins de Max ont eu beaucoup de succès! ▲



Le vide-grenier sous le soleil ▲

Trail du Tranloup à la poursuite de la Licorne, Juin 2018

9,8 km en solo et 21 km en duo (une spécialité de la région) étaient au programme de cette édition.



avec la participation de Blessacois



Le CODEV, quésako ?

C'est en septembre dernier que s'est tenue la première réunion du CODEV. Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu.

Pour le Président Jean-Luc LÉGER, «ce CODEV est celui des habitants», «les débats doivent avoir lieu sans moi, sans les élus, car c'est un gage d'indépendance et donc de réussite de ses travaux». «Ce n'est pas une démocratie participative «alibi» et je ne suis, personnellement, pas un spécialiste. Nous avons tout à apprendre, ensemble». L'occasion pour l'initiateur du projet de **Conseil de Développement*** de faire un bref rappel historique sur le pourquoi de cette initiative qui prend sa source dans la crise qu'a traversée la collectivité il y a maintenant deux ans.

En effet, en octobre 2016, le nouvel exécutif avait fait la promesse de se saisir de la volonté manifestée des citoyens d'être plus impliqués, plus associés aux travaux de l'institution et de participer à la co-construction d'un avenir commun à l'heure où le Projet de territoire Creuse Grand Sud est mis en chantier.

Un groupe de travail composé d'élus et citoyens volontaires a donc oeuvré pendant un an à la préfiguration de ce conseil de développement avant de remettre sa copie à l'ensemble du conseil communautaire, ce dernier s'étant alors prononcé favorablement sur la mise en place effective du CODEV, le mode de désignation de ses membres et sa légitimité. Jean-Luc LEGER a officiellement saisi le CODEV pour travailler sur le Projet de territoire (rappelons que le CODEV est par ailleurs autonome pour définir ses thématiques de travail).

> Projet de territoire - Creuse Grand Sud 2030 Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Un Projet de Territoire est un document par lequel une collectivité définit son avenir en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.

Ce CODEV est actuellement composé de 34 membres inscrits dont 21 désignés par les communes sur un total de 50 personnes. Il reste donc 16 places à

> *CODEV -

Qu'est-ce qu'un Conseil de Développement ?

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces assemblées, constituées de membres bénévoles issus de la société civile, sont créées par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération, de communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants), pays et PETR en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Elles engagent leurs travaux sur saisine de la collectivité territoriale ou par auto saisine. Un président et souvent une équipe d'animation concourent à l'organisation des travaux du Conseil.

Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.



saisir**. Précisons que tous les membres (désignés par les communes ou «candidats libres») partagent en commun une même motivation à l'endroit du territoire, en tant que personne qui vit, qui travaille, pratique des loisirs et utilise «des services». Tous souhaitent travailler ensemble vers un avenir commun, valoriser les atouts du territoire

sans toutefois en ignorer les difficultés.

«Le CODEV est une médiane entre la démocratie participative et la démocratie représentative» souligne l'une des participants, la saisine de l'EPCI sur la réflexion à mener dans le cadre du projet de territoire a été entérinée. L'instance bénéficie de l'aide logistique et d'animation de la comcom mais elle restera autonome sur le travail et son organisation, «nous devons trouver les bons outils pour récolter l'avis des habitants, leurs besoins, y'a un très gros travail là!». «Le CODEV doit être un endroit convivial où chacun peut confronter ses idées et opinions et aller aussi dans les désaccords», pour un autre: «en 2030, je souhaite que mon territoire attire des jeunes qui pourront se plaindre de moi qui serai vieux!»

Un retour régulier des travaux et propositions du CODEV en bureau de l'exécutif et au conseil communautaire est acté.

**** Il n'est pas trop tard pour rejoindre le CODEV, pour s'inscrire : www.creuse-grand-sud.fr**

ÉTAT CIVIL



Naissances

MAILLOT Rebecca, née le 3 janvier 2018

RICHIN Mila, née le 5 avril 2018

LABOURIER Louison, née le 5 novembre 2018



PACS Pacte Civil de Solidarité

MAILLOT Sonia & DEJOUX Philippe, le 9 avril 2018
GIVERNAUD Cassandra & FIALAIRE Cyril, le 22 juin 2018

MALHOMME Angélique & MAILLOT Cédric, le 25 juillet 2018



Décès

Mme POISSONNIER Simone, épouse ALLAIS, le 31 janvier 2018

Mme MERIGOT Marie-Thérèse, le 14 mars 2018

Mme FOUCAULT Alexandrine, veuve CADET, le 18 mai 2018

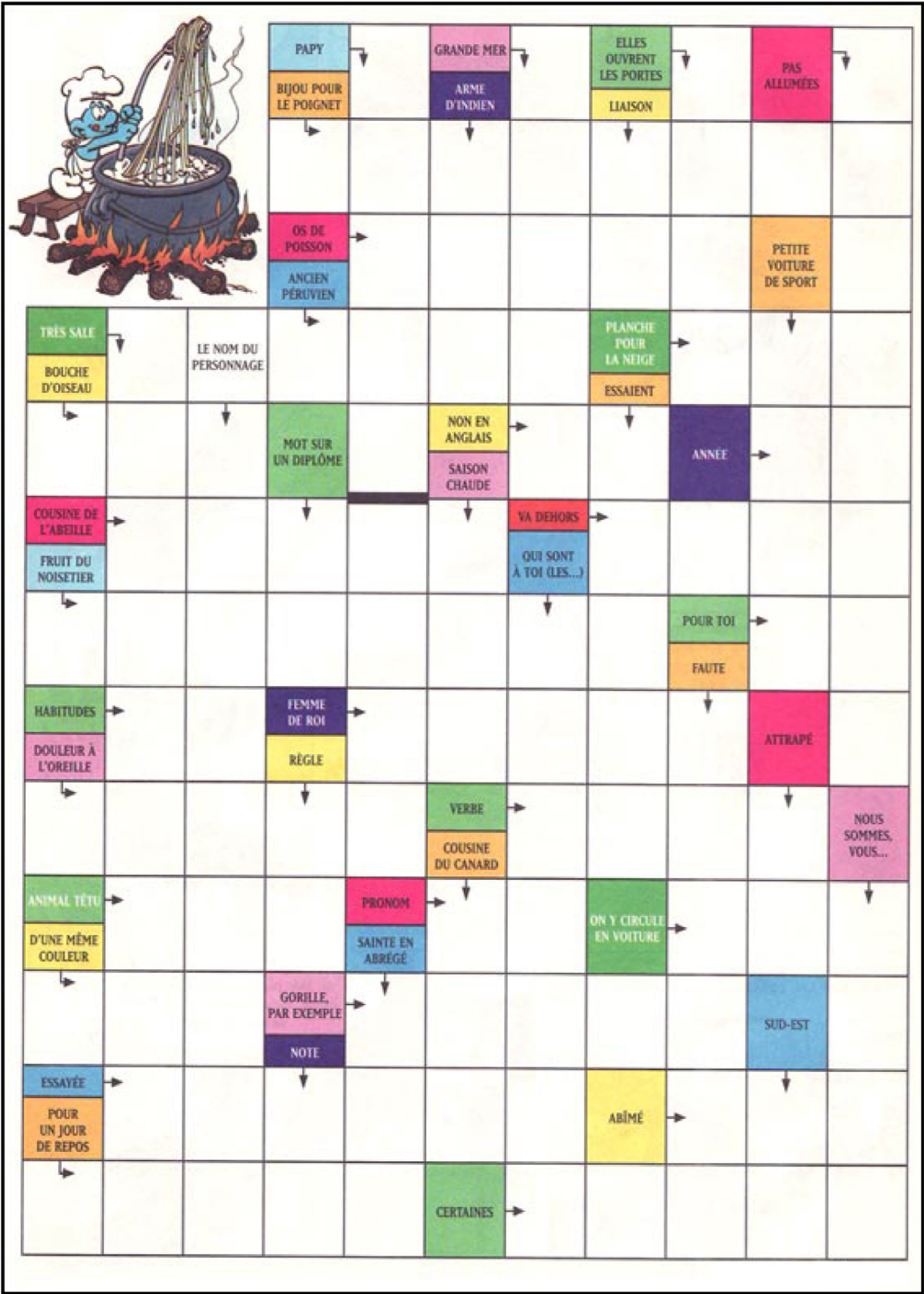
Mme COUBRET Christine, épouse VIALETTE, le 15 octobre 2018

Mme POPINEAU Ghislaine, épouse DELARBRE, le 26 octobre 2018

Mme MOITY Claude en octobre 2018

LE COIN DES ENFANTS

Mots fléchés



DEVINETTE BLESSACOISE

Où a été prise cette photographie sur la commune de Blessac ?
Réponse dans le prochain bulletin !



Réponse photo de l'an dernier :



Cette photographie a été prise à l'entrée de l'église St-Martial.



*Le Conseil Municipal
vous souhaite*

*une bonne et heureuse
année 2019 !*

